

### Recettes des administrations publiques

Les recettes publiques sont l'ensemble des revenus perçus par les administrations publiques. Les principales sources de revenus des pays de l'OCDE sont généralement les impôts et les cotisations sociales, que complètent les rentrées générées par les services prestés par l'État. Dans certains pays, les recettes peuvent inclure une part importante de revenus non fiscaux, tels que ceux générés par les entreprises publiques ou encore les redevances perçues sur les ressources naturelles. La politique des recettes publiques est généralement conçue pour servir plusieurs objectifs, dont le plus fondamental est celui de financer les biens et services fournis à la population, tels que les soins de santé et la défense. Elle sera également souvent pensée pour ne pas aggraver les inégalités, comme par exemple en prévoyant des impôts sur les salaires les plus élevés sur les plus aisés. Enfin, elle peut être utilisée pour encourager les activités socialement bénéfiques (par exemple, par des allègements fiscaux sur les activités de recherche et de développement) et pour décourager celles qui s'avèrent socialement dommageables (par exemple, par la taxation des émissions de carbone ou du tabac). Dans certains cas, ces différents objectifs peuvent entrer en conflit les uns avec les autres.

En 2019, les recettes moyennes des administrations publiques à l'échelle de l'ensemble de la zone OCDE représentaient 37,7 % du PIB. Dans la plupart des pays de l'OCDE (24 sur 36), elles se situaient entre 30 et 45 % du PIB, dans un éventail de niveaux de recettes néanmoins plus large à l'échelle de la zone, allant de 58,1 % du PIB en Norvège à 22,4 % au Mexique (graphique 2.16). Ces disparités reflètent à la fois des choix politiques et des différences dans la structure des économies ; au Mexique par exemple, le volume de cotisations de sécurité sociale et d'impôts sur le revenu des particuliers collectés est nettement moindre que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, tandis qu'en Norvège, une part importante des recettes publiques provient de sources non fiscales, notamment des revenus pétroliers. Entre 2007 et 2019, les recettes des administrations publiques en pourcentage du PIB n'ont que très peu évolué. Les variations les plus importantes tiennent en partie à des évolutions du PIB, plutôt que des politiques fiscales seules. C'est en Grèce que l'on observe la plus forte hausse sur la période (+8,6 points de pourcentage du PIB entre 2007 et 2019), hausse due à une chute du PIB réel dans le même temps. La plus forte baisse était en Irlande (-11,2 points de pourcentage du PIB entre 2007 et 2019). Un important facteur expliquant cela est une augmentation du PIB sur la période tandis que de grandes entreprises étrangères s'implantaient en Irlande.

Les recettes des administrations publiques par habitant varient considérablement au sein de l'OCDE. Ces différences sont en partie dues aux écarts de revenu par habitant entre les pays. Les trois pays de l'OCDE aux plus faibles recettes publiques par habitant (Colombie, Mexique, Turquie) sont aussi 3 des 4 pays au revenu nominal par habitant le plus bas. Les deux pays aux recettes publiques par habitant sont les plus confortables (Luxembourg, Norvège) sont également 2 des 4 Membres de l'OCDE au revenu nominal par habitant le plus élevé. Entre ces deux extrêmes, les différences tiennent également à certains choix politiques. Les États-Unis, par exemple, se classent au 5<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE au revenu nominal par habitant le plus élevé, mais au 16<sup>e</sup> rang en ce qui concerne le niveau de recettes publiques par habitant. Ce résultat est en partie liée à des décisions politiques qui fixent des taux d'imposition relativement plus faibles ou des bases d'imposition plus étroites que dans de nombreux autres pays Membres de l'OCDE (graphique 2.17).

Sur la période 2007-19, le taux de croissance annuel des recettes publiques réelles par habitant s'affichait en moyenne à 0,87 % dans la zone OCDE 30 des 35 pays Membres ont connu

une croissance positive de leurs recettes par habitant durant cette période. La tendance s'est fortement inversée en 2020. Parmi les 26 pays pour lesquels des données sont disponibles, 24 affichent des recettes réelles par habitant en baisse sur 2020 ; et dans 13 pays, ce recul dépasse les 5 %. Cette situation reflète deux impacts de la crise de la COVID-19 : tout d'abord, la mise en place d'allègements fiscaux dans un certain nombre de pays pour soutenir les citoyens et les entreprises durant la crise ; et ensuite, la diminution du revenu par habitant au cours de l'année 2020, et par conséquent de la base d'imposition des citoyens et des entreprises (graphique 2.18).

#### Méthodologie et définitions

Les données relatives aux recettes publiques sont tirées de la base de données des *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux*, qui sont établies conformément au *Système de comptabilité nationale* (SCN). Ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Le cadre du SCN 2008 est désormais en vigueur dans tous les pays de l'OCDE (voir l'Annexe A pour plus de précisions sur les systèmes de déclaration et les sources). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations des États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Les recettes comprennent les impôts, les cotisations sociales nettes, les dons et les autres rentrées. Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure habituelle de la valeur des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée. On a calculé les recettes publiques par habitant en convertissant les recettes totales en USD à la parité de pouvoir d'achat (PPA) OCDE/Eurostat pour le PIB et en divisant le résultat obtenu par la population du pays. La PPA correspond au nombre d'unités monétaires du pays B nécessaire à l'acquisition d'une même quantité de biens et de services dans le pays A.

#### Pour en savoir plus

Akgun, O., D. Bartolini et B. Cournède (2017), « The capacity of governments to raise taxes », *Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE*, n° 1407, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6bee2df9-en>.

OCDE (2021), *Tax Policy Reforms 2021: Special Edition on Tax Policy during the COVID-19 Pandemic*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/427d2616-en>.

OCDE (2020), *OECD Economic Surveys: Ireland 2020*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dec600f3-en>.

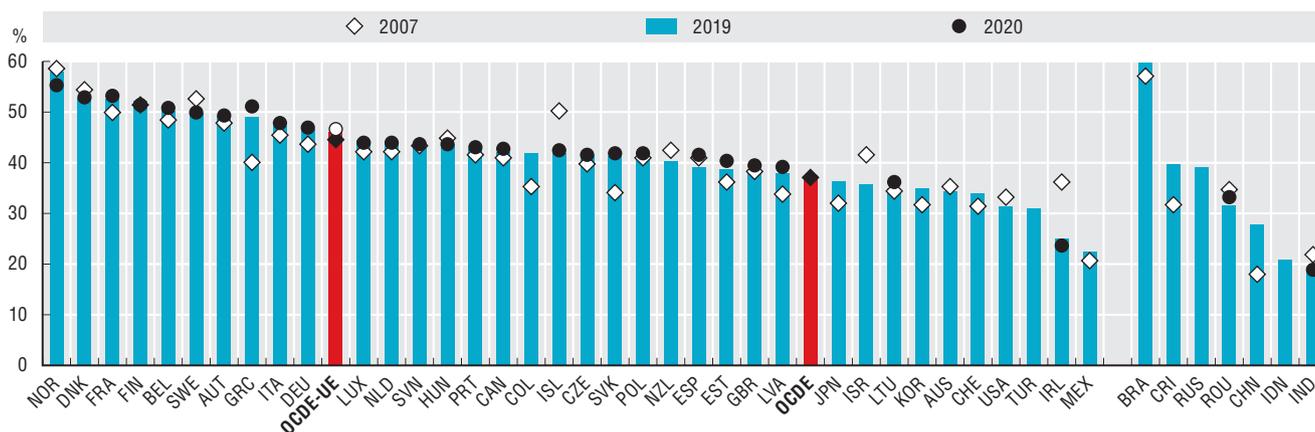
#### Notes relatives aux graphiques

Les données sur le Chili ne sont pas disponibles. Les données relatives à la Turquie ne sont pas prises en compte dans la moyenne de la zone OCDE en raison de l'indisponibilité de certaines séries chronologiques.

2.16 et 2.17. Les données relatives au Japon, au Brésil et à la Russie portent sur 2018 et non 2019.

2.18. Les données relatives au Japon et au Brésil portent sur la période 2007-18 et non 2007-19.

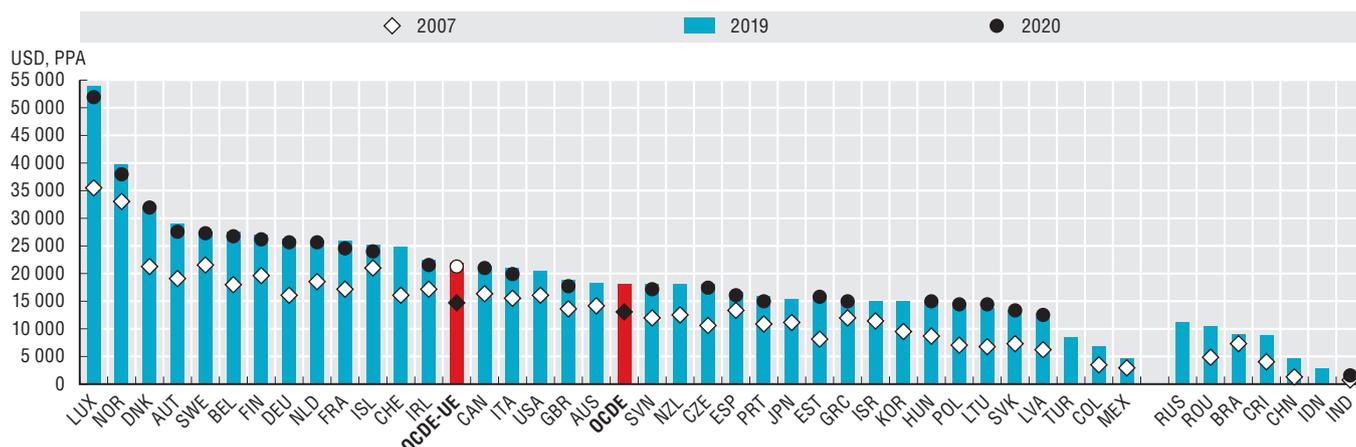
2.16. Recettes des administrations publiques en pourcentage du PIB, 2007, 2019 et 2020



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à la Chine et à l'Inde sont issues des Perspectives économiques du FMI (avril 2021).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934262657>

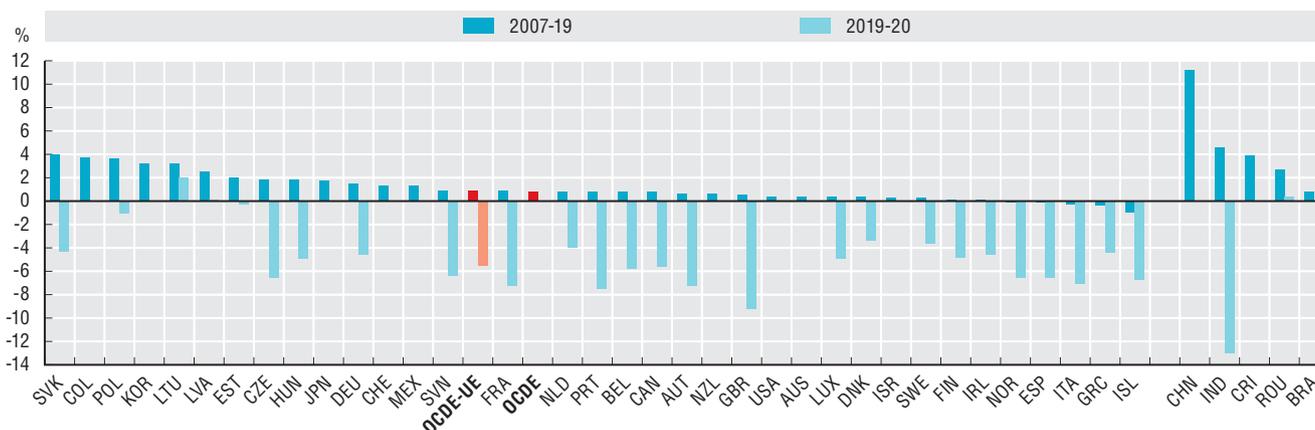
2.17. Recettes des administrations publiques par habitant, 2007, 2019 et 2020



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à la Chine et à l'Inde sont issues des Perspectives économiques du FMI (avril 2021).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934262676>

2.18. Taux annuel moyen de croissance des recettes publiques réelles par habitant, 2007 à 2019



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données sur l'Inde sont tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2019).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934262695>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2021**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Recettes des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/cfb613ec-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.